

Société

# QUAND VIEILLIR RIME AVEC SOLITUDE : COMMENT LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL ?

Yann Lasnier, Alice Agrech

27/11/2025

L'augmentation préoccupante du nombre de seniors en situation de « mort sociale<sup>1</sup> » est mise en lumière dans la **troisième édition** du Baromètre sur la solitude et l'isolement social des plus de 60 ans en France, rendue publique par les Petits Frères des Pauvres. Yann Lasnier, délégué général de l'association, revient dans cet entretien avec Alice Agrech, chargée de mission à la Fondation, sur les causes et les conséquences de cet isolement social. Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, la précarité et le « tout-numérique », il souligne le rôle clé des politiques locales et de la prévention pour reconstruire du lien social et repenser le bien-vieillir.

**Alice Agrech : Quels sont les constats de la troisième édition de votre baromètre ? Qu'avez-vous appris de nouveau sur l'isolement des personnes âgées ?**

**Yann Lasnier :** Depuis 2017, les Petits Frères des Pauvres publient régulièrement un baromètre sur l'isolement social des plus de 60 ans. Cette troisième édition met en évidence une aggravation importante de la situation. Pour donner un ordre de grandeur : en 2017, on documentait 350 000 personnes en situation de mort sociale en France contre 530 000 personnes en 2021, soit une hausse de plus de 40%. On mettait ça sur le compte d'un effet post-Covid-19, puisqu'on était encore dans des mesures de confinement, de restrictions de visite, etc. Or, la troisième édition de 2025, bien après la pandémie, révèle 750 000 personnes en situation de mort sociale. Concrètement, ce sont des individus souvent invisibilisés, ne recevant que, au mieux, un simple bonjour des voisins. L'extrême de cette situation, c'est la mort solitaire, c'est-à-dire celle de ces personnes qu'on retrouve décédées quelques semaines, quelques mois, quelques années parfois, après leur décès. Nous sommes donc face à un problème à la fois de société et de santé publique.

Au-delà de cette situation dramatique, le baromètre met également en évidence les conséquences sanitaires et sociétales de l'isolement encore très peu chiffrées. Pour cette raison, la première

préconisation de notre rapport est de mesurer précisément le coût de l'isolement social, afin de développer des politiques de prévention efficaces et adaptées. Dans le baromètre, nous citons une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)<sup>2</sup> qui explique que le manque de lien social présente de graves risques pour la santé et est associé à un risque de mortalité plus élevé de 14 à 32%.

Enfin, il faut souligner que les 750 000 personnes en situation de mort sociale ne représentent que la partie la plus extrême des personnes isolées. Le rapport identifie également deux millions de personnes âgées de plus de 60 ans qui sont coupées d'au moins deux des quatre cercles de sociabilité (famille, amis, voisinage, réseaux associatifs).

J'ajouterai un point important : on observe que l'isolement ne commence pas forcément après 60 ans. Il peut être la conséquence d'un cercle social réduit depuis la jeunesse, ou résulter de ruptures majeures dans la vie : départ à la retraite, perte d'emploi, perte du conjoint. Ces événements peuvent précipiter les personnes dans des situations d'isolement profond, parfois difficile à anticiper ou à prévenir.

### ***Quels facteurs expliquent la hausse du nombre de personnes en situation d'isolement ou de mort sociale ?***

On peut identifier deux mécanismes. Le premier concerne des fragilités accumulées tout au long de la vie, notamment liées à la pauvreté. Aujourd'hui, nous pouvons documenter de manière précise le lien entre pauvreté et isolement : parmi les plus de 60 ans, 4% sont en situation de mort sociale (750 000 personnes). Chez ceux aux revenus inférieurs à 1000 euros par mois, ce taux grimpe à 9%. La pauvreté agit donc comme un facteur aggravant. Ensuite, vous avez des personnes qui ont un cercle relationnel faible. Nous militons beaucoup pour que la recherche, aussi bien les sciences humaines que la médecine, s'intéresse à cette question-là, qui est encore une question très peu travaillée. Vous avez également des personnes qui sont isolées à deux : des couples aidants, aidés, qui voient leur cercle amical ou familial s'éloigner, non pas par manque de volonté, mais parce que la maladie ou les contraintes du quotidien font qu'ils ne répondent plus au téléphone ou ne rendent plus les invitations. Je cite souvent ce phénomène : quand la personne qui décède était celle qui portait les relations sociales dans un couple, celle qui lançait les invitations aux amis, etc., vous pouvez perdre la majorité de vos relations sociales, voire la totalité, en l'espace des deux ou trois années qui vont suivre le décès de votre conjoint<sup>3</sup>. Au-delà de ces cas individuels, nous observons des tendances sociales plus larges : on vit dans des moments où les solidarités s'affaiblissent. Là où elles constituaient autrefois la norme, elles risquent de devenir l'exception.

***Selon un rapport du Haut-Commissariat au plan<sup>4</sup>, il y aura une augmentation de 50% des 75 à 84 ans d'ici 2030 et de 50% des 85 ans et plus entre 2030 et 2040. Quels défis cette évolution démographique pose-t-elle ?***

Ces quatre dernières années, on a observé une prise de conscience réelle du vieillissement de la population parmi les décideurs publics, au sens large. C'est une avancée. Mais la continuité politique reste fragile : Charlotte Parmentier-Lecocq<sup>5</sup> est déjà la septième ministre en charge des personnes âgées en cinq ans. Ce simple chiffre dit beaucoup sur la difficulté à inscrire ces politiques dans le temps long.

Des exemples de pays étrangers nous montrent où cette dynamique peut mener. Le Japon et la Corée du Sud, très en avance sur nous dans ce domaine, connaissent des situations inquiétantes : vieillissement extrême de la population et natalité en chute libre. La Corée du Sud, par exemple, affiche un taux de fécondité d'environ 0,8 enfant par femme, soit la moitié du taux français<sup>6</sup>. Certains démographes estiment même que, sur cette trajectoire, la Corée du Sud pourrait « disparaître » d'ici cinquante ans. C'est dire à quel point ces enjeux sont vertigineux. En France, nous ne mesurons sans doute pas encore pleinement l'ampleur du défi. À l'approche des élections municipales, nous défendons l'idée que les élus locaux ont une part essentielle de la réponse : ils peuvent contribuer à créer des « villes du bien-vieillir ». Cela passe par la lutte contre l'isolement social, l'aménagement de l'espace public (mobilité douce, bancs, accessibilité), le logement adapté, ou encore des activités intergénérationnelles. Ces politiques doivent être pensées à l'échelle du quotidien, au plus près des habitants.

Mais il y a un autre enjeu, tout autant crucial : la perte d'autonomie après 80 ans. Les projections sur les maladies neurodégénératives sont préoccupantes, et nous n'investissons pas assez ni dans la recherche pour les prévenir ni dans les politiques de prévention de la perte d'autonomie, qu'elle soit cognitive ou physique. Il est donc urgent de mettre en place des politiques de prévention massives, mais cela suppose de s'inscrire dans le temps long. Or, dans un contexte politique marqué par l'instabilité, cette vision de long terme devient rare. Et quand on a eu sept ministres en cinq ans sur un même portefeuille, tout est dit sur la difficulté de construire une politique durable du vieillissement.

***On observe que la question du vieillissement de la population gagne en visibilité auprès des décideurs. Pourtant, elle reste peu intégrée dans les priorités politiques. Qu'est-ce que cela dit de notre société et de la place que nous accordons aux aînés ?***

Nos sociétés sont âgistes par culture. L'âgisme, c'est une discrimination encore largement tolérée.

Pour donner un exemple : lors de la campagne des dernières élections régionales, un parti écologiste avait diffusé une affiche montrant un couple de jeunes seniors, avec le slogan « Eux aussi, ils votent ». L'intention était d'encourager la participation des jeunes, mais le message traduisait une forme de mépris à peine voilé. L'affiche a été retirée, mais elle résume bien l'état d'esprit général.

D'un autre côté, une société qui ne parle que des vieux tout le temps, je comprends que ce soit compliqué, notamment pour les jeunes générations qui se disent « on ne parle jamais de nous ». Il faut trouver des discours équilibrés et surtout essayer de ne pas alimenter la guerre entre les générations, qui constitue un risque. Et puis montrer que le *continuum* générationnel est normal et naturel. Notre société valorise la jeunesse, la performance, la vitesse, et refuse de penser la continuité des âges de la vie. Il faut arrêter de vendre le fait de rester jeune toute sa vie.

Aujourd'hui, lorsque l'on écoute certains mouvements de jeunesse, on entend souvent dire que l'on est jeune jusqu'à 30 ans. Dans le monde de l'entreprise, en particulier dans les start-ups ou le secteur de la tech, on considère qu'à 45 ans, on est déjà « vieux ». Autrement dit, il ne reste qu'une quinzaine d'années entre le moment où l'on est perçu comme jeune et celui où l'on est jugé comme vieux. Quinze années pour construire sa vie, sa carrière et son avenir. La véritable question n'est donc pas de « faire plus pour les vieux », mais de repenser la société dans toute sa dimension intergénérationnelle, à l'heure où la dénatalité s'ajoute au vieillissement.

Si j'étais en responsabilité politique, je militerais pour une réflexion d'ensemble sur le peuplement et l'aménagement du territoire. Le dernier rapport de la Cour des comptes<sup>7</sup> sur la jeunesse et l'éducation montre que, dans certains départements, le nombre d'écoles pourrait baisser de 50% d'ici dix à quinze ans. En parallèle, on découvre à peine l'ampleur des « déserts pharmaceutiques » : environ 200 officines ferment chaque année<sup>8</sup>. Ces phénomènes sont les symptômes d'un pays qui se transforme vite... sans que les politiques publiques ne suivent. Pour paraphraser Jacques Chirac en 2002 : « La France vieillit, et nous regardons ailleurs<sup>9</sup> ».

### ***Pourquoi n'y a-t-il encore aucune étude chiffrée sur le coût de l'isolement social ?***

Lorsque Michel Barnier était Premier ministre, il avait demandé à l'Inspection générale des finances (IGF) et à celle du ministère de la Vie associative d'évaluer le coût de la vie associative en France. Ce travail avait permis de recenser précisément les subventions allouées à chaque niveau et leur impact. L'intention initiale du rapport était de rationaliser les dépenses, donc de réduire les moyens, mais cette initiative avait au moins permis de cartographier les subventions et leur impact. Aujourd'hui, rien d'équivalent n'a été fait sur l'isolement social, alors qu'il serait tout à fait possible d'en mesurer les effets. Il suffirait qu'un ministre demande à l'Inspection générale de la

santé, notamment des IGAS<sup>10</sup>, et à l'Inspection des finances de quantifier ses coûts économiques : consommation de psychotropes après 60 ans, dépressions, pertes de chance en termes de maladie, hospitalisations, interventions de pompiers. Ces coûts additionnés se chiffrent assurément à plusieurs milliards d'euros.

Si l'on ne dispose pas de chiffres précis, c'est aussi parce que l'isolement social n'est ni un sujet législatif ni réglementaire. Vous ne pouvez pas arriver à l'Assemblée et proposer une « loi contre l'isolement social ». Ce n'est pas un texte qu'il faut voter, c'est un changement d'approche, une mobilisation collective. Cela demande des responsables politiques capables d'entraîner un écosystème, de convaincre les acteurs de terrain, associations, collectivités, centres sociaux que cette cause les concerne tous. Ces dernières années, on a perdu ces ministres « entraîneurs », capables de fédérer et d'incarner une vision. C'est ce type d'énergie politique qui manque cruellement aujourd'hui.

Et pourtant, il y a urgence. La prise en charge de la perte d'autonomie coûtera des milliards, c'est inévitable. Mais avant cela, il faut penser le bien-vieillir, la lutte contre l'isolement, le parcours résidentiel des seniors. Il faut aussi rappeler que les 17 millions de personnes âgées en France ne sont pas qu'un coût pour la société. Je crois qu'on est un peu prisonniers du débat sur les retraites qui réduit la question du vieillissement à un enjeu budgétaire et comptable. Il faut vraiment des responsables politiques capables de parler aux seniors avec sincérité, avec conviction et, disons-le, avec un peu de tripes.

### ***Comment adapter le modèle social à la double pression du vieillissement démographique et des contraintes budgétaires croissantes ?***

D'abord, il y a un manque de conviction politique sur ces sujets. Mais au-delà de ça, la réflexion doit être beaucoup plus large : notre modèle social ne peut pas continuer à reposer sur les fondamentaux d'aujourd'hui avec les paradigmes démographiques de demain. Le ratio entre actifs et non-actifs va se dégrader : il y aura de moins en moins d'actifs pour financer les besoins d'une population vieillissante.

Face à cette réalité, il faut envisager un modèle social qui repose sur d'autres types de ressources. Or, on le voit bien, le consentement à l'impôt s'érode. Si on continue à faire reposer la solidarité nationale uniquement sur les revenus du travail, sur une population active de plus en plus réduite, la corde finira par casser. Il faut donc inventer d'autres sources de financement pour soutenir notre modèle social. Entre ceux qui pensent qu'une taxe sur une micro-population ne serait-ce que de 2% va tout résoudre et ceux qui laissent croire aux Français que la taxation sur les héritages sera quasi

confiscatoire dans notre pays, c'est très compliqué, dans un débat aussi polarisé, de construire des solutions qui soient novatrices. Il faut sortir d'une logique de rigueur systématique sur les pensions et les retraites. Notre dernier rapport montre que deux millions de retraités vivent déjà sous le seuil de pauvreté, et que les générations de 50 à 60 ans aujourd'hui risquent d'arriver à la retraite à la suite de carrières hachées, incomplètes, et donc des pensions très faibles. On est en train de fabriquer les pauvres de demain. Il y a donc urgence à repenser le financement du modèle social, mais aussi à le rééquilibrer autour d'une vision collective, solidaire et durable. Sans cela, on ne fera que retarder un déséquilibre déjà à l'œuvre.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

### ***Quels sont les effets de la fracture numérique sur l'isolement ?***

La numérisation de la citoyenneté s'est faite à marche forcée. En moins d'une décennie, beaucoup des démarches administratives sont devenues numériques. Par exemple, dès que vous payez plus de 2 500 euros d'impôts par an, vous êtes obligé de le faire par télédéclaration. Quand vous habitez une grande ville aujourd'hui, obtenir un extrait de naissance, c'est compliqué. Quand vous cédez un bien et que vous êtes obligé d'obtenir un certificat de raccordement sur un appartement, vous êtes face à un véritable parcours kafkaïen : on vous renvoie d'une collectivité à une autre et face à des outils informatiques de l'administration parfois totalement obsolètes.

Cette évolution a été présentée comme une modernisation nécessaire, renforcée par le renouvellement des générations qui facilite l'usage de ces outils, mais, contrairement à ce que l'on croit, on a laissé sur le bas-côté de la route énormément de gens et, plus on avance en âge, plus on en laisse. Beaucoup de personnes âgées, ou simplement éloignées du numérique pour des raisons économiques, géographiques ou culturelles, se retrouvent isolées parce qu'elles ne peuvent plus accomplir seules des actes simples de la vie quotidienne. On a trop tendance à croire que l'agilité numérique, c'est quelque chose qui maintenant est courant dans toutes les générations. Or, vous avez énormément de personnes de 30-40 ans qui ne manient pas un ordinateur au quotidien.

À cela s'ajoutent deux phénomènes aggravants. D'abord, la défiance croissante vis-à-vis du

téléphone et d'Internet, nourrie par le harcèlement téléphonique, les arnaques et la multiplication des fraudes en ligne. Beaucoup de personnes ont cessé de répondre à des numéros inconnus ou de cliquer sur des liens, ce qui accentue leur isolement. Ensuite, on observe un recul de l'usage d'Internet chez certaines générations qui s'étaient pourtant familiarisées avec ces outils. Malgré des investissements publics importants pour accompagner les usagers, les résultats restent mitigés, notamment à cause du coût des équipements et de la faiblesse de la couverture réseau dans certains territoires. Je pense que là, il y a un début de prise de conscience, on réalise que la numérisation totale de la société a peut-être été trop rapide, voire excessive. D'un autre côté, certaines avancées vont dans le bon sens, comme les **Maisons France Services** qui permettent de parler et traiter un problème avec de vrais êtres humains derrière, et c'est indispensable. Avec ce baromètre, on a donc « périmétré » un peu toutes les difficultés qui participent à la fracture numérique et à l'isolement social.

### ***Est-ce qu'on peut encore parler d'égalité d'accès aux droits pour les plus âgés ?***

Non c'est très inégalitaire sur ce point, notamment en ce qui concerne la question du revenu et de l'entourage. Dans ce rapport, on souligne notamment le nombre de personnes qui n'ont pas de voisins, mais aussi celles qui n'ont pas d'enfants, et donc pas de petits-enfants qui pourraient les aider dans ces démarches en ligne. Cela montre la diversité des situations familiales et des degrés d'isolement. Selon que l'on soit entouré ou non, la réalité peut être très différente et l'usage du numérique, plus ou moins facile.

Je pense qu'il existe aujourd'hui, comme dans toutes les générations, d'ailleurs, des personnes qui vivent de plus en plus en marge d'un système social qu'elles ne comprennent plus. On se souvient de cette expression de « phobie administrative », popularisée il y a quelques années. Il y a réellement des gens qui n'ouvrent plus leur courrier, qui se découragent face aux démarches. Autrefois, prendre rendez-vous avec une assistante sociale était relativement simple. Il y a quinze ans, lorsqu'on rencontrait une difficulté, on savait où aller. Aujourd'hui, tout cela s'est complexifié : on ne sait plus vers qui se tourner. Même dans le travail social, on constate une diminution des contacts directs avec le public. Ce qui m'inquiète, c'est qu'aujourd'hui, pour prendre un rendez-vous chez un médecin, si vous ne connaissez pas Doctolib, si vous n'avez pas accès à ça, c'est très compliqué.

### ***Face à ces inégalités d'accès, la logique du « aller-vers », souvent mise en avant par les administrations et les associations, peut-elle constituer une solution ?***

On parle effectivement beaucoup d'« aller-vers » mais on se paye encore de mots sur le sujet : si on

doit « aller vers » les gens, c'est bien parce qu'ils ne viennent plus spontanément vers les services. Mais pourquoi ne viennent-ils plus ? Je passe régulièrement devant un institut de retraite et de prévoyance où il est écrit en grand sur la porte : « Ici, nous ne recevons personne. ». En somme, on fait comprendre aux gens qu'ils ne sont pas les bienvenus. C'est dramatique.

Cela dit, certaines initiatives existent déjà, souvent dans les territoires ruraux, à une échelle très locale, et elles fonctionnent plutôt bien. Le principe de l'« aller-vers », c'est justement d'amener le service là où se trouvent les gens, là où les besoins se font sentir. C'est un peu l'esprit des Maisons France Services, qui reprennent d'une certaine manière une idée ancienne, presque napoléonienne, celle d'avoir un relais de poste partout sur le territoire. À l'origine, les départements avaient été pensés pour qu'on puisse les parcourir à cheval en quelques jours : autrement dit, pour garantir une présence de l'État à proximité. Aujourd'hui, on retrouve cette logique, avec une Maison France Services par canton.

Mais l'« aller-vers », ce n'est pas qu'une question d'administration. Dans les deux derniers mandats électoraux, plusieurs députés ont abandonné les permanences fixes pour s'équiper de camping-cars et aller à la rencontre des habitants dans les villages. Et ça marche ! Dans ma circonscription, en milieu rural, c'est très efficace. Donc oui, l'« aller-vers » est une vraie solution.

Néanmoins, il faut aussi être lucide : il y aura toujours, dans notre pays, des personnes « invisibles », dans toutes les générations. Il faut essayer de les repérer, de les accompagner, sans tomber dans la logique de la surveillance. Et c'est là que les choses deviennent délicates. Aux Petits Frères des Pauvres, nous réfléchissons d'ailleurs à la mise en place d'un dispositif de prévention et de traitement des situations de mort solitaire. Il existe des indices qui peuvent alerter : plus de consommation d'eau, une consommation d'électricité anormale, plus aucun mouvement sur un compte bancaire... Mais où placer la limite ? Où s'arrête la bienveillance et où commence la surveillance ? C'est exactement le même dilemme pour le repérage des personnes en situation d'isolement social. À partir du moment où quelqu'un n'est ni sous tutelle ni sous curatelle, rien ne lui interdit de vivre isolé, même volontairement, au fin fond d'un département reculé. Certaines personnes font ce choix de vie, et il faut le respecter.

### ***Quels sont les principaux déterminants sociaux, économiques et territoriaux de l'isolement ?***

#### ***Observe-t-on un profil type de personne isolée ?***

Si l'on devait dresser un portrait type de la personne isolée, il s'agirait le plus souvent d'une femme. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a que des femmes concernées, mais on observe encore aujourd'hui les effets différenciés liés à l'espérance de vie : dans les générations de plus de 60 ans,

et *a fortiori* de plus de 80 ans, les femmes vivent en moyenne plus longtemps. On compte donc davantage de veuves que de veufs, ce qui augmente mécaniquement le risque d'isolement social chez les femmes âgées.

Ensuite, il existe une corrélation très nette entre le niveau de revenus et la fragilité des relations sociales : plus les revenus sont faibles, plus le risque d'isolement est élevé. Cela ne veut pas dire, pour autant, que toutes les personnes modestes sont isolées. Certaines vivent très simplement, parfois avec peu de moyens, mais disposent d'un entourage solide et bienveillant. À l'inverse, on rencontre aussi des personnes issues de catégories plus aisées, anciens cadres, professions intellectuelles, retraités de milieux favorisés, qui se retrouvent très seuls à la retraite. Souvent, ce sont des individus dont la vie professionnelle était dense, remplie de contacts et d'interactions sociales, mais qui, une fois sortis du monde du travail, réalisent qu'ils n'ont pas entretenu de relations personnelles solides en dehors de ce cadre.

Enfin, certains clichés persistent, comme l'idée que les zones rurales ou montagnardes, par leur configuration même, garantissent une solidarité plus forte entre les habitants. Depuis la promotion de ce rapport, j'ai été frappé de constater à quel point le terme de « ruralité » est souvent mal utilisé : on semble penser que la ruralité commence là où finissent les métropoles, en oubliant complètement la péri-urbanité, qui, selon moi, est l'un des environnements où les relations sociales sont les plus fragiles. La réalité est plus nuancée, certains types d'habitats ou zones géographiques peuvent effectivement être plus propices à l'isolement social, mais il ne faut surtout pas généraliser. Aujourd'hui, des situations d'isolement existent dans tous les types de territoires et d'habitats, et certaines régions présentent encore des différences notables que l'on ne parvient pas toujours à expliquer. Par exemple, la région Centre-Val de Loire et la Normandie affichent des taux d'isolement social plus forts que les autres. Bien que ces territoires présentent une forte composante rurale, les raisons de cette surreprésentation restent difficiles à expliquer de manière rationnelle. C'était aussi important pour nous d'intégrer la Martinique et la Guadeloupe dans notre panel. Ces territoires sont rarement inclus dans les sondages nationaux, alors même qu'ils connaissent un vieillissement de la population particulièrement marqué, avec des enjeux d'isolement social tout aussi importants que sur le continent.

On peut donc retenir deux grands enseignements : d'une part, le niveau socio-culturel et le revenu sont des facteurs déterminants – plus ils sont faibles, plus le risque d'isolement est important ; d'autre part, l'isolement n'épargne personne. Il peut toucher aussi bien des personnes modestes que des individus issus de milieux plus favorisés, des urbains que des ruraux, simplement pour des raisons différentes.

***Vous évoquez le rôle essentiel des municipalités dans la lutte contre l'isolement social. Pourquoi l'échelon local apparaît-il comme le plus pertinent pour agir ? Les territoires sont-ils aujourd'hui les véritables chefs de file de cette mobilisation ?***

À partir du moment où l'on considère que la lutte contre l'isolement social est quelque chose qui se construit au travers de petites actions pour fabriquer du lien social, comme une plage faite de grains de sable, on comprend vite que le meilleur niveau pour la mettre en œuvre, c'est le niveau local. Pour gérer un certain nombre d'allocations sociales et des choses autour de la perte d'autonomie, le niveau départemental c'est bien, mais, pour moi, le bon échelon, c'est la commune ou la communauté de communes.

J'ai publié un livre l'année dernière, co-écrit avec Boris Venon<sup>11</sup>, qui propose un programme clés en main pour les futurs élus chargés des seniors, quelle que soit la taille de la collectivité<sup>12</sup>. On y présente 50 propositions qui sont toutes très peu onéreuses pour justement pouvoir participer d'un faisceau de solutions qui permet de lutter contre l'isolement social. Parmi ces propositions, il y a par exemple l'ouverture des restaurants scolaires aux personnes âgées isolées. Cette idée a suscité beaucoup de réactions : certains élus, de communes de toutes tailles, m'ont dit : « Ce n'est pas possible, il doit y avoir une réglementation qui l'interdit. » Cela montre bien à quel point on fonctionne à l'envers : on cherche d'abord ce qui bloque, avant de se dire que, finalement, c'est tout à fait faisable. Là où cela a été mis en place (par exemple au Havre), aussi bien dans des petites communes que dans de grandes métropoles, cela fonctionne très bien. C'est typiquement le genre d'initiative que vous ne pouvez pas décider depuis un ministère, ce sont les élus locaux qui ont la main. De la même façon, si une collectivité dispose d'un service de portage de repas à domicile, elle peut y adosser un service de portage de livres de la bibliothèque municipale pour les personnes âgées qui ne peuvent plus sortir. Ce sont des gestes simples, mais qui changent beaucoup de choses et qui mériteraient d'être répliqués au niveau national. Je crois beaucoup à cela.

1. Selon le [baromètre](#) sur la solitude des Petits Frères des Pauvres, on entend par « mort sociale » la situation des personnes coupées de quatre cercles de sociabilité complets : la famille, les amis, les voisins et les activités socioculturelles, associatives.
2. [From loneliness to social connection: charting a path to healthier societies](#), WHO Commission on Social Connection, 30 juin 2025.
3. Vincent Caradec, « L'expérience du veuvage », *Gérontologie et Société*, vol. 30, n°121, 2007, pp. 179 à 193.
4. [Vieillessement de la société française : réalité et conséquences](#), Haut-Commissariat au plan, février 2023.
5. Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées dans le gouvernement Lecornu 2.

6. Hélène Thélot, *Bilan démographique 2024*, *Insee Première*, n°2033, 14 janvier 2025.
7. *Entités et politiques publiques. L'enseignement primaire : une organisation en décalage avec les besoins de l'élève*, Cour des comptes, mai 2025.
8. Lucile Bonnin, « Accès aux soins : les inquiétudes autour du modèle économique des pharmacies », *Maire-info*, 23 septembre 2025.
9. « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » : phrase prononcée par Jacques Chirac, président de la République française, en ouverture de son discours devant l'assemblée plénière du IV<sup>e</sup> Sommet de la Terre le 2 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud.
10. Inspection générale des affaires sociales.
11. Élu aux Mureaux depuis 2014, deuxième adjoint au maire depuis 2020, Boris Venon a démissionné en 2022.
12. Yann Lasnier et Boris Venon, *Bien vieillir. 50 solutions pour les territoires*, Paris, Les Petits Matins, 2024.